

## Rapport semestriel de la Banque mondiale sur l'état des économies africaines

# La croissance va rebondir en Afrique subsaharienne à partir de 2018

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**SELON** le dernier rapport semestriel de la Banque mondiale "Africa's Pulse", qui analyse l'état des économies africaines, la croissance en Afrique subsaharienne devrait atteindre 3,1 % en 2018, et s'établir à 3,6 % en moyenne sur 2019-20. Les prévisions de croissance tablent sur la stabilité des cours des hydrocarbures et des métaux, et sur la mise en œuvre, dans les pays de la région, de réformes visant à remédier aux déséquilibres macroéconomiques et à stimuler l'investissement. « La croissance a rebondi en Afrique subsaharienne, mais pas assez rapidement. Nous sommes encore loin des niveaux d'avant la crise. Les pays africains doivent intensifier et approfondir les réformes macroéconomiques et structurelles pour parvenir à des niveaux de croissance élevés et soutenus », souligne Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour

la région Afrique. Selon le rapport, le rythme modéré de l'expansion économique reflète la reprise progressive de la croissance dans les trois plus grandes économies de la région : le Nigéria, l'Angola et l'Afrique du Sud. Par ailleurs, l'activité économique va repartir à la hausse dans certains pays exportateurs de métaux, sous l'effet de l'embellie de la production et de l'investissement dans le secteur minier. Parmi les pays pauvres en ressources naturelles, les membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), emmenés par la Côte d'Ivoire et le Sénégal, conserveront une croissance solide, étayée par des investissements d'infrastructure. Les perspectives de croissance se sont améliorées dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est, à la faveur de l'amélioration de la croissance du secteur agricole, après plusieurs épisodes de sécheresse, et de la remontée des crédits du secteur privé. En Éthiopie, la croissance restera forte, bénéficiant de la poursuite



Photo : D.R.

La Banque mondiale reste optimiste quant aux prévisions de croissance de l'Afrique subsaharienne pour les trois prochaines années.

des investissements publics dans l'infrastructure. « Pour nombre de pays d'Afrique, le redressement économique est menacé par les fluctuations des cours et de la production des matières premières. Cela montre combien il est important que les pays renforcent leur résilience en faisant des stratégies de diversification

une priorité absolue », explique Punam Chuhan-Pole, économiste principale à la Banque mondiale et auteur du rapport. Le ratio de la dette publique sur le PIB augmente dans la région, et la composition de la dette évolue, à mesure que les pays abandonnent les sources tradi-

tionnelles de financement concessionnel et se financent davantage sur les marchés. L'alourdissement du fardeau de la dette et l'exposition croissante aux risques de marché suscitent des inquiétudes à propos de la viabilité de la dette : en mars 2018, 18 pays étaient classés comme étant exposés à un

risque élevé de surendettement, contre huit en 2013. **TIC\*** « Si elle mise sur les technologies et tire pleinement parti de l'innovation, l'Afrique pourra faire des gains de productivité inter et intrasectorielles et accélérer la croissance », affirme Albert Zeufack. La dernière édition de *Africa's Pulse* s'intéresse tout particulièrement au rôle que peut jouer l'innovation pour accélérer l'électrification en Afrique subsaharienne, et de fait, pour parvenir à une croissance économique solidaire et lutter contre la pauvreté. D'après le rapport, pour que l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne soit universel, il faut combiner des solutions associant le réseau national, ainsi que des « mini réseaux » et des « micro réseaux » desservant de petits groupes d'utilisateurs, mais aussi des systèmes domestiques hors réseau. Améliorer la réglementation du secteur électrique et la gestion des entreprises d'électricité, reste la clé du succès.

## Institut Gallup/ Indice de sécurité dans le monde

# L'Afrique, continent le plus dangereux

J.M  
Libreville/Gabon

**ALORS** que les performances macroéconomiques s'améliorent sur le continent, l'Afrique continue de faire face à un taux de criminalité encore élevé, comme le constate The Gallup organization, une structure américaine connue pour les différents sondages qu'elle effectue régulièrement. Une situation qui serait le fruit d'une répartition trop inégale des fruits de la croissance, rapporte l'agence Ecofin. Comme c'est déjà le cas en ce qui concerne l'Indice de développement humain, ou encore celui concernant la perception de la corruption, le continent africain – et surtout l'Afrique subsaharienne – occupe les profondeurs du classement mondial 2017 en matière de sécurité et d'ordre public, établi par l'organisation Gallup. Ce classement est basé sur un indice issu d'un sondage réalisé auprès de 136 000 personnes dans 135

pays – dont 37 africains – dans le monde en 2016, et qui permet d'évaluer le sentiment de sécurité des personnes et leurs expériences personnelles en matière de criminalité et d'application de la loi. Pour ce faire, un certain nombre d'informations sont collectées. Celles-ci concernent principalement : la confiance des populations dans la police locale ; le sentiment de sécurité en marchant seul la nuit dans la ville ou la région de résidence ; les cas de vols subis par les personnes interrogées ou par leurs proches ; ou encore les cas d'agression dont les personnes interrogées ou leurs proches ont été victimes. A travers cet index, l'organisation Gallup estime qu'il existe d'étroites relations entre le sentiment personnel de sécurité et les questions liées au développement économique et social. De sorte à renforcer l'idée que les taux de criminalité élevés peuvent altérer la cohésion sociale et nuire à la performance économique. Pour Gallup, il est important donc de continuer à

suivre de tels indicateurs, d'autant plus que l'organisation des Nations unies vise à « promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives », dans le cadre de ses objectifs de développement durable. **Sécurité\*** Selon l'indice 2017 sur la sécurité et l'ordre public dans le monde, plus de six personnes sur dix dans le monde disent avoir confiance dans leur police locale (68%) et se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit (64%). Une personne sur sept (14%) affirme avoir eu des biens volés durant l'année de référence de l'enquête et 6% disent avoir été agressés. Toutefois, comme lors des précédentes éditions du rapport, les personnes vivant en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que celles vivant en Afrique subsaharienne sont les moins susceptibles de se sentir en sécurité dans leurs communautés. Les deux zones ont, en effet, obtenu des scores pratiquement inchangés dans les index en 2016 et en 2017.

MINISTÈRE DE LA FORÊT ET DE L'ENVIRONNEMENT  
-----  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
-----  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
-----

N° 0620 /MFE/SG/DGEPN



### COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement en rapport avec le projet de construction et d'exploitation d'un dépôt d'hydrocarbures pétrolières et d'huile de palme raffinée, situé dans la commune d'Owendo, au nord-est de l'ancien Port à Bois (Province de l'Estuaire), a été déposée auprès de ses services par la SOCIÉTÉ GABON SPECIAL ECONOMIC ZONE (GSEZ).

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5<sup>e</sup> étage de l'immeuble abritant les services du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration.

Fait à Libreville, le 09 AVR. 2018

F. Le Directeur Général de l'Environnement  
et de la Protection de la Nature  
P.V. Le Directeur Général Adjoint 2



Dr. Ange Simplicie BOUKINDA